Image not found or type unknown

Donation frais de notaire

Par **Flo63**, le **06/03/2020** à **17:11**

Bonjour, ma maman souhaite me faire don de la part d'une grange et d'un terrain, le tout estimé à 9000 €, elle a reçu un mail du notaire qui lui dit que les frais de notaire s'eleveront à 1100€, le prix est exhorbitant compte tenu de la somme, est ce normal?

Par **youris**, le **06/03/2020** à **19:53**

bonjour,

dans un acte notarié, il y a ce qui va au trésor public (frais de donations + mutations immobilières) et ce qui va au notaire, dans les émoluments du notaire, il y a des frais en fonction du montant de la donation et des frais fixes, ce qui peut expliquer ce montant.

je vous conseille de consulter un autre notaire.

salutations

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés